



Regroupement familiale pour algerien

Par **KIMES**, le **06/02/2012 à 13:35**

Bonjour,rnbnj a tous je cherche a savoir les démarches pour faire le regroupement familiale pour ma femme en Algérie mes question rnmaintenant je suis en chaumage pendent 1 mois et jais travailler de puis décembre 2010 sans arrêt et jais gagner plus de 2000 euro par mois alors je veux faire ma demande de regroupent mois de mars mais maintenant je suis en chaumage alors si possible avec les indemnité de chaumage complété les 12 mois de de fiche de paye qui demande rnen plus depuis mars 2011 jusque janvier jais gagner plus de 20,000 euro es que que avec les 10 mois de salaire je peux faire le regroupement

Par **chris_ldv**, le **26/03/2012 à 13:24**

Bonjour,rnrnIl est peu probable que votre demande de regroupement familial aboutisse si vous n'êtes pas en mesure de justifier d'autres sources de revenu stables que les indemnités versées par Pôle Emploi.rnrnCordialement,